VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Milneburg.

MARDI, 27 décembre 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, sur les termes du comptant, en vertu d'un ordre daté et signé le 8 décembre 1904, par le juge G. H. Theard dans l'affaire de la succession de Joseph Grace, No 74,754, la propriété ci après décrite, à savoir: Tous les droits titres et intérêt du défunt dans et à une certaine maison ayant six chambres, galerie et rez de chaussée, ensemble avec tous les droits titres et intérêt du défunt dans et au lot de terre à Milneburg sur lequel ladite maison est située ledit lot ayant une façade de 32 sur l'avenue Pelican, maintenant sur la rive du Lac Pontchartrain, sur profondeur de 150 plus ou moins à la Levée de Protection, dans l'ilet entre les rues Musique et Poet.

2° Tous les droits, titres et intérêt du défunt dans et à un autre lot de terre dans le même ilet avec la même profondeur, ayant une façade de 64 sur ladite avenue Pelican, ensemble avec toute barrière, fondations et autres améliorations qui peuvent être maintenant sur ledit lot.

Aussi MERCREDI, le 28 décembre 1904, à midi, à la résidence à Milneburg un lot de meubles de maison, un lit exceptionnellement grand et varié d'outils de charrons et de charpentier.

JAS. A. BRENNAN Encanteur
16 déc—18 25 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

La moitié non divisée de l'intérêt dans le Joli Cottage Double, 1724 et 1726 rue Nouvelle Orléans, entre les rues Roman et Derbigny.

MARDI, le 27 décembre 1904 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par J. A. BRENNAN, encanteur, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté et signé le 17 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Joseph Kelly, No 73,749, la propriété ci après décrite, à savoir:

La moitié non divisée de l'intérêt dans et au lot No 20 dans l'ilet 766 et mesurant 32 pieds de face à la rue Nouvelle Orléans avec une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles, entre les rues Derbigny et Roman, ilet de l'avenue St Bernard.

Les améliorations comprenant le cottage 1724 et 1726 rue Nouvelle Orléans.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 6 0/0. Les taxes de 1904 devront être payées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—18 25 27

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE MODERNE

A Deux Etages et Mansarde.

Avec de Jolis Terrains, dans un Excellent Voisinage.

2819, CARONDELET.

Entre les rues Washington et Sixième.

Succession de William H. Kinne.

No 412—28me Cour Judiciaire de District dans et pour la Paroisse St Tammany, Lte.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 10 JANVIER 1905

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encontre publique, en vertu d'un ordre daté le 1er décembre 1904, par l'Hon. Theo M. Burns, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Washington et Sixième, et mesurant 75 pieds de front à la rue Carondelet, commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds, mesure américaine. Les améliorations comprenant une résidence moderne à deux étages et mansarde, désignée par le No 2819 rue Carondelet avec une grande écurie à deux étages et buanderie dans le fond la maison contenant un vaste veranda sur la façade, vestibule, vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, cellier, escalier dans le fond, galerie sur le côté au rez de chaussée, vestibule, 8 grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., au premier étage, dans la mansarde une chambre faite et une non finie. La maison est agréablement tapissée et a le gaz partout, le terrain est distribué en passages Schillinger et en jardin.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant J. M. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Harvey E. Ellis, avocats.
10 déc—10 11 18 25—jan 1 8 10

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ilet de terre désirable avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, borne par l'avenue Washington, les rues Rocheblave, Tonti et Quatrième.

Jeudi le 5 janvier 1905—Succession de Henry Kolwe

No 73,607—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido. JEUDI, le 5 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu et signé le 15 novembre 1904 par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Rocheblave et Tonti, mesurant 467 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, la même mesure sur la rue Quatrième par 257 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti, la même mesure sur la rue Rocheblave, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois à un étage, jetée de la banquette, contenant galerie, située devant environ 7 chambres, la cour contenant grande écurie, citerne, hangar, poulailler etc., étant connu comme 3719 avenue Washington.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un et un crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant J. M. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Harvey E. Ellis, avocats.
10 déc—10 11 18 25—jan 1 8 10

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ilet de terre désirable avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, borne par l'avenue Washington, les rues Rocheblave, Tonti et Quatrième.

Jeudi le 5 janvier 1905—Succession de Henry Kolwe

No 73,607—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido. JEUDI, le 5 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu et signé le 15 novembre 1904 par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera de vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Rocheblave et Tonti, mesurant 467 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, la même mesure sur la rue Quatrième par 257 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Tonti, la même mesure sur la rue Rocheblave, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois à un étage, jetée de la banquette, contenant galerie, située devant environ 7 chambres, la cour contenant grande écurie, citerne, hangar, poulailler etc., étant connu comme 3719 avenue Washington.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un et un crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant J. M. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Harvey E. Ellis, avocats.
10 déc—10 11 18 25—jan 1 8 10

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'encchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON

No 74,241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi la propriété ci après—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés par les numéros 1 et 2, de l'ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième, Thomas (anciennement rue Fortin) d'après le plan No 58 dans les registres de G. R. Stringer, ancien notaire. Lesdits lots mesurant comme suit à savoir Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième, et le lot No 2 31' 9" de face à la rue Rousseau, par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Willow (autrefois rue Martin), et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. S. Phelps, ancien voyer, le 1er janvier 1846, et d'après un autre plan par Giroux et Castalag, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposé en l'étude de R. H. Kor, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara plus ou moins par 126' 7" 1" de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations sont connues comme 1205-07 rue Clara.

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins par 126' 7" 1", plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara.

Conditions — Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication le même devant être garanti avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège de vendeur et hypothèques spéciales sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être payées par les acquéreurs au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs les assurances devant être payées en cas de feu au porteur des billets devant être fournies par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières;
27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 8

P. A. Dacres, avocat.
F. D. Charbonnet, avocat.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

~~MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.~~

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés foncières suivantes:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot No Trois de l'ilet No 11, lequel est borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Bassin sur un plan de cette partie de la ville appelée la "Commune", lequel dit lot mesurant plus ou moins trente et un pieds de face sur chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur s'étendant de l'une à l'autre des dites rues de cent vingt pieds, plus ou moins à la toise en mesures françaises.

Les améliorations sont connues No 313 rue N. Remparts et consistant en une résidence splendide en briques.

Les améliorations comprenant une résidence en briques à deux étages contenant galerie sur le côté et huit chambres. Dans la cour se trouvent hangar citerne etc.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.
20 nov—20 27—déc 4 11 18 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

De bois de construction et de manufacture du Premier District, à un ilet seulement du Nouveau Bassin et à deux ilets du chemin de fer électrique de la rue Washington.

Succession de Samuel Powers.

No 42,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D No 42,592, daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot No 2 dans Marley maintenant Ilet No 742 de la ville de la Nouvelle Orléans borne par l'avenue Marley, maintenant Lowerline, les rues St Pierre Dix septième maintenant Vénus et Versailles maintenant Aglaé ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix septième ou Vénus et Versailles ou Aglaé.

Conditions Comptant—10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Soigneuses. La Fourniture de Charbon aux Navires sont Spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—La Voie ainsi à Levee au pied de la rue Race, Prune-Bois à Algier au Dry Dock, Prune-Bois.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315.

PHONE 576.

Essayez 10m. à la marque

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Pedro Ouquet, No ——— Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci après:

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 10 borné par le Chemin public, les rues Orléans, Odéon et Homer désignés comme lots numéros 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit, le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32' 3" de face au Chemin public, sur 191' de profondeur et façade à la rue Odéon, 178' 4" 8" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29' 5" en largeur dans le fond. Le lot numéro deux, mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178' 4" 3" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 185' 8" 9" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29' 5" 4" de largeur dans le fond et tout d'après le plan de Joseph Cuvelier, date le 26 février A. D. 1837. Mais ces mesures desdits lots maintenant plus ou moins par rapport aux emplacements du divre. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence dépendance et écurie. Lot numéro quatre (4) mesurant 30' plus ou moins de face au Chemin Public, 30' de la gauche sur la ligne de fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 154' 2" de profondeur de l'autre côté en la ligne de côté gauche d'après le plan dudit lot par Edgar Pilié, voyer daté le 25 octobre A. D. 1882 annexé à un acte de James Fahey, ancien notaire en cette ville, daté le 22 janvier 1883, mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistant en une petite maison simple en bois, le lot numéro vingt cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' de profondeur. Les lots numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' 8" de profondeur d'après le plan desdits trois lots décrits les diniers fait par J. A. Preve date le 25 mai A. D. 1843, et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier, ancien notaire de cette ville.

Conditions Un tiers en plus comptant la balance s'il y en a en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être acquittées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. N. Mahoney, notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur.

20 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EUGENE CRETIEN, Jr

No 42,585—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred D. King président, ledit ordre daté et signé le 11 novembre 1904, et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 20 décembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Union, Pair, Dauphine et Bourbon, désigné par la lettre "D" sur un plan de Seghers, voyer, et mesurant 29' 4" de face à la rue Pair 60' 8" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourbon et 60' 2" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Royale et 29' 4" sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant une résidence en briques à deux étages contenant galerie sur le côté et huit chambres. Dans la cour se trouvent hangar citerne etc.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.
20 nov—20 27—déc 4 11 18 19 20

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

De bois de construction et de manufacture du Premier District, à un ilet seulement du Nouveau Bassin et à deux ilets du chemin de fer électrique de la rue Washington.

Succession de Samuel Powers.

No 42,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D No 42,592, daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot No 2 dans Marley maintenant Ilet No 742 de la ville de la Nouvelle Orléans borne par l'avenue Marley, maintenant Lowerline, les rues St Pierre Dix septième maintenant Vénus et Versailles maintenant Aglaé ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix septième ou Vénus et Versailles ou Aglaé.

Conditions Comptant—10 0/0 de dépôt au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix,

A proximité du Ferry, Marché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeline Brown, femme d'Alfred Clark

No 74,540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI le 27 décembre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 6me district de cette ville, dénommé sur le No 1 dans l'ilet No 7 du Parc à No 21 borné par les rues Alix, Saguin, Lavenue Pélican et la rue Bouny (autrefois Peters) d'après un plan par Allen D. Hémécourt voyer, le 1er mars 1842 et déposé en l'étude de Louis F. Caire alors un notaire en cette ville d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprenant le cottage double 218 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 par mois.

Conditions Comptant 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymour notaire aux frais de l'acquéreur.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

A. W. Moffet vs A. C. Santens.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,607—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Louis F. Paquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 612 et 616 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 29 décembre 1904, à 11 heures a. m. la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot d'épiceries assorties liqueurs, baril contenant du whiskey, vins, boîte à bière, balance, réfrigérateur, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant. WM J. BRADY Constable. Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
18 déc—18 25 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Connors.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,960—Division A—Attendu que Thomas Shay a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Connors, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Geo. Montgomery, avocat.
18 déc—18 22 27

Succession de William S. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 16,461—Division D—Attendu que William Temple Doswell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Pike, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. H. C. Cage, Pierre Crabites, Geo. J. Ricau, avocats.
17 déc—17 21 26

Succession de Mme M. A. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,973—Division C—Attendu que William Temple Doswell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme M. A. Pike, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — H. C. Cage, Pierre Crabites, avocats. 17 déc—17 21 26

Succession de A. H. Lessing.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 74,192—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Amanda Blomberg veuve de A. E. Lessing, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. E. & O. S. Livaudais, avocats.
10 déc—10 14 19

Succession de Joseph Lobstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,921—Division A—Attendu que Albert Lobstein a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Lobstein, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocats.
15 déc—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 7me jour de décembre 1904, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

—Interdiction de Victoria Marie Rose Rhoite, veuve de Charles Barr—No 74,550.

Dans cette affaire ayant pour adjudication la Cour étant de l'opinion qu'il a été premièrement démontré par l'évidence produite que la dite défenderesse Victoria Marie Rose Rhoite veuve de Charles Barr, est aliénée sans espoir de guérison et devrait être interdite.

Il est ordonné, jugé et décrété que ladite Victoria Marie Rose Rhoite, veuve de Charles Barr, soit et est par le présent déclarée incapable de gérer sa personne et biens, et de faire un acte quelconque de nature et compétente pour accomplir et conséquemment qu'elle doit et est par le présent interdite à tous les fins et buts.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 7 décembre 1904.

Jugement signé en cour ouverte le 13 décembre 1904.

Signé JOHNST PAUL, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature et posé le sceau de ladite Cour à la ville de la Nouvelle Orléans, le 13me jour de décembre en l'an de notre Seigneur, mil neuf cent quatre.

P. A. DUCOING
Député-Greffier

15 déc—15 18 21

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

1786 acres de terre

Dans la paroisse de Livingston.

Succession de James Clark

Mme Alice Lee McCleyjet à vs L. Z. Gewers.

No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs Bureau 134 rue Carondelet JEUDI, le 12 janvier 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir:

1° Le nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 316.88 acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 2 contenant 173.84 acres.

3° 1/2 O. de N. O. 1/4 et N. E. 1/4 de S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119.49 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22, et le lot 8 de la section fractionnelle 23, contenant 122.28 acres.

5° Les lots 2, 3, 4 et 5 de la section 23 contenant 125.80 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la sect 28 contenant 367 acres.

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 23, sur le East Fork du Bayou Barbary 19.50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10° 50 acres dans l'extrémité sud de la section 29.

11° 1o0 acres dans la section 42, connue comme la "Thomas Place" dans toutes les propriétés ci dessus 1 S. R. 5 E.

Conditions 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire aux frais des acquéreurs.

Pierson, Walton & Pierson, Branch K. Miller avocats.
11 déc—11 18 25—jan 1 8 12

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

835 - 837 AVENUE ESPLANADE,

Entre Bourbon et Dauphine

1017 RUE TOURO,

Entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Antonio Fernandez.

No 74,534—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau 802 rue Perdido

Mercredi, 11 janvier 1905,

à midi, il sera vendu à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sans les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté le 6 décembre 1904 dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 157 borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Bourbon et Dauphine, lequel lot est désigné par la lettre "A" et commencé à une distance de 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de l'encoignure de la rue Dauphine, et mesure 34 pieds 10 pouces 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 65 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur d'après un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 4 novembre 1881, annexé à un acte de M. T. Ducros autrefois notaire, daté le 8 novembre 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y se trouvent désigné par les Nos 835-837 avenue de l'Esplanade.

Etant la même propriété acquise par A. Fernandez de H. Nuler par acte de Charles J. Théard, notaire, daté le 29 novembre 1898, Enregistré C. O. livre 174, page 65.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans ilet 375, borné par les rues Touro (autrefois Union), Française, Rampart et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de large sur la rue Touro par 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60, sur un plan du Faubourg Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fernandez de E. Abat par acte pardevant E. Rouen, notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O. livre 100 page 641.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant et la balance à un crédit de un an